

Projet « Continuité-Arly »

L'Arly subit des influences anthropiques fortes (chenalisation, remblais, etc.) et présente de nombreux dysfonctionnements, notamment une incision du lit qui a accentué un certain nombre de seuils. Cette situation péjore la continuité écologique aval-amont pour la faune piscicole et détériore l'état des berges.

Dans le cadre d'un précédent mandat, HEPIA a été sollicité pour un rapport d'expertise sur un tronçon de l'Arly, entre Megève et Praz-sur-Arly (74). Aujourd'hui, les communes concernées souhaitent passer à l'action et ont retenu deux sites prioritaires pour l'aménagement d'ouvrages de restauration. Le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluants (SM3A), représentant du Maître d'ouvrage, a souhaité s'entourer des compétences du groupe EVA de l'inTNE pour le développement de ses projets d'aménagement et le suivi de la réalisation.

Les travaux consistent en la réalisation de rampes rugueuses en enrochements, permettant le franchissement par la faune piscicole. Latéralement, la reprise et la stabilisation de berges pentues (100% de pente) sont nécessaires et sont assurées par des techniques de génie végétal.

